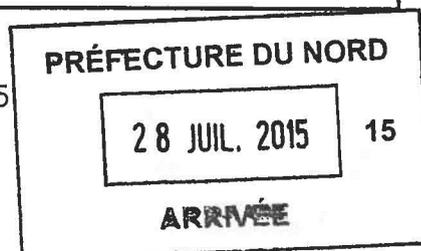


SYNDICAT MIXTE DU SCOT DE LILLE MÉTROPOLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DU NORD Arrondissement de Lille Siège : Métropole Européenne de Lille 1 rue du Ballon 59034 LILLE cedex	EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Syndicat mixte du SCOT de Lille Métropole
--	---

Comité syndical du 25 juin 2015

Délibération n°10-2015



Objet : COMPTE DE GESTION 2014

Le jeudi vingt-cinq juin deux mille quinze à neuf heures, le Comité syndical s'est réuni à l'Hôtel de la Métropole européenne de Lille en salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Marc Philippe DAUBRESSE, 1^{er} Vice-président.

Étaient présents :

Votant : 35

Votants : S.BALY, A. BERNARD, M. BORREWATER, C. BOUCHART, D. BOUREL, N. BOURGHELLE-KOS, R. CAUCHE, B. CHOCRAUX, J. CRESPEL, L. DALEUX, B. DELABY, J. DELEBARRE, P. DELEBARRE, AL. DUBOIS, R. DUBUISSON, M. DUFERMONT, B. DUMORTIER, L. FOUTRY, B. HAESBROECK, D. HAYART, P. HOLVOOTE, D. JANSSENS, F. MARCHAND, JG. MASSON, JL. MEQUIGNON, H. MOENECLAËY, E. MOMONT, C. PACAUX, D. PONCHAUX, E. RODES, L. ROHART, JC. SARAZIN, C. SARTIAUX, V. SIX, D. WIBAUX.

Non votants : 4

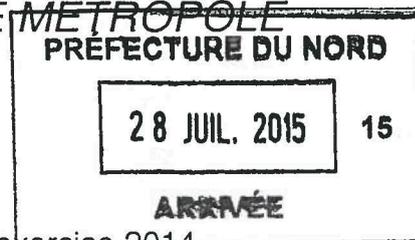
A. BEZIRARD, A. HIBON, M. PIERRAT-FERAILLE, F. VERCAMER.

Secrétaire de séance :

Convocation adressée aux délégués du Comité Syndical le : 19 juin 2015

Nombre de délégués en exercice : 60

Délibération publiée le : 23 JUL. 2015



Rapport de Monsieur le Président

Après avoir entendu et approuvé le Compte administratif de l'exercice 2014,

Après s'être assuré que le Trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2014, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiements ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que :

- les résultats du Compte de gestion du Trésorier et du Compte administratif sont identiques par chapitre en section de fonctionnement,

Statuant :

1. sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
2. sur l'exécution du budget de l'exercice 2014 en ce qui concerne les sections du budget,
3. sur la comptabilité des valeurs inactives,

le Comité syndical décide d'approuver le Compte de gestion du Trésorier pour l'exercice 2014 qui présente un excédent cumulé en section de fonctionnement d'un montant de 470.996,27 € au 31 décembre 2014.

Damien CASTELAIN
Président du Syndicat mixte
du SCOT de Lille Métropole

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'D' followed by a long, sweeping stroke.